



**FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE**

## **RAPPORT MORAL pour le président Gérard BLANDIN**

**ANNEE 2002**

### ***VISION GENERALE***

Le bilan général de l'année 2002 est totalement positif pour la fédération.

Effectifs en hausse, ressources budgétaires jamais encore atteintes tant du point de vue des subventions d'Etat par la convention d'objectifs que des rentrées fédérales propres, maîtrise des dépenses au plus juste, reconnaissance par l'Etat du travail accompli au sujet du cerf-volant de traction concrétisée par l'octroi de la délégation à la FFVL de la gestion de la glisse aéro-tractée (le kite !). Ce bilan ne serait rien, sans la prise en compte du travail et des avancées considérables réalisés par vous mêmes, présidents de club, localement mais aussi à travers les commissions de vol libre au sein de l'hexagone ou en Europe, sans oublier les actions des ligues au sein de l'APL.

### ***EFFECTIFS***

La confirmation de notre progression en effectifs est patente + 4,86 % (cf. le tableau des statistiques). Nous avons atteint les 32.000 adhérents sans inclure, comme le font d'autres fédérations, les biplaces et les cartes découverte. Les disciplines profitent pratiquement toutes de cette progression qui est à mettre au compte des clubs et écoles par qui ces licences sont collectées. L'indicateur des effectifs est très important pour nous tous, puisqu'il est le signe de l'intérêt que nous portent les licenciés, mais aussi pour l'Etat qui sera plus enclin à nous aider dans la perspective de notre développement.

### ***BILAN FINANCIER***

Gérard VIEUX vous présentera en détail les bilans 2002. Il faut noter que pour la deuxième année consécutive la convention d'objectifs a augmenté de 14%, ce qui porte l'aide contractualisée de l'Etat à 435 915 € soit près de 3MF, et notre budget total à une somme jamais encore atteinte. La maîtrise globale des dépenses ne nous pénalise pas pour l'avenir, malgré l'investissement fort pour le kite et le grand nombre d'actions nouvelles entreprises par tous.

### ***RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE***

Nous avons dans nos rangs un nouveau DTN, Michel DARRAS, mais ce terme «de nouveau» doit disparaître de notre langage tant Michel a pris d'emblée les problèmes à bras le corps avec un professionnalisme qui augure bien d'une longue et fructueuse collaboration. Le renforcement pérenne de l'encadrement technique a été majeur en 2002, tant en cadres d'Etat que fédéraux : Jean-Marc ARDHUIN et Jacky BOUVARD (cadres d'Etat), Jean-Jacques DOUSSET et Stéphane BODOU (cadres fédéraux). Ce mouvement devrait voir son aboutissement en 2003 avec l'arrivée à plein temps de deux autres cadres fédéraux. Quelle évolution en 15 ans, mais aussi quel travail à accomplir ensemble !

Pour clore ce point, il convient de saluer le travail accompli par Nathalie BERGER à la fédération. Nanou va continuer, entre autres, à œuvrer au profit du vol libre au sein de la DDJS de Haute-Savoie.

**4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83**

**E-Mail : [ffvl@ffvl.fr](mailto:ffvl@ffvl.fr) Site Internet : [www.ffvl.fr](http://www.ffvl.fr)**



## ***DELEGATION A LA FFVL DE LA GESTION DES GLISSES AERO-TRACTEES***

La délégation a été accordée le 19 décembre 2002, par arrêté ministériel, à l'issue de péripéties dont la résolution nous a bien occupé, publié au J.O. le 3 janvier 2003. Le « combat » pour l'obtention de cette délégation par la FFVL a été motivé principalement par le fait que nous avons réalisé la totalité du travail en termes de structuration de l'activité, de formation à travers un dialogue constructif avec les écoles et d'organisation de la compétition, mais aussi et surtout parce que notre démarche d'accompagnement de l'activité faisait que les pratiquants se reconnaissaient en nous. Une fédération se construit par l'adhésion et non par une décision d'état-major, fut-il puissant. Le kite, puisque cette appellation est celle du terrain, nous est accordé pour tous les supports, terre, eau et neige pour une première période. Il est clair que si nous continuons dans la voie actuelle, il ne saura être question de remise en cause de cette délégation.

## ***DECENTRALISATION***

Sur ce sujet, il a été déjà beaucoup dit à la fédération. 2002 se présente comme une année charnière, au moins en terme budgétaire et donc comme le vrai démarrage du traitement de ce sujet, à travers des marges de manœuvre et de liberté laissées aux ligues. La fédération a entrepris, avec les ligues, une analyse de leurs compétences actuelles à partir de laquelle, sans perdre son rôle qui est celui de fédérer, elle pourra opérer des transferts des dites compétences et encourager le traitement des problèmes au plus près des réalités de terrain. Cette démarche, pilotée au sein de l'APL, devrait à terme trouver son pendant auprès des CDVL, en adaptant la décentralisation là où elle est possible.

## ***EDUC'EN CIEL***

Ce projet, à long terme, présenté devant vous en 2000, démarre vraiment en 2002, sous une forme élargie. Il est l'enjeu majeur pour l'avenir de la fédération. Ce projet est transversal, il concerne toutes les disciplines, il vise à développer une véritable « culture de l'air » chez les plus jeunes. Par les valeurs éducatives qu'elles véhiculent, nos activités et leurs fondements peuvent constituer une porte d'entrée sur la découverte, puis la maîtrise de l'élément aérien, sur la connaissance et le respect de l'environnement, sur un mode de vie que nous comprenons puisque nous le vivons, nous qui sommes ici, dans cette assemblée. Avec la direction technique nationale, rassemblée autour de ce projet, et tous les acteurs du vol libre, nous devons considérer que le projet a réellement débuté cette année passée.

## ***EUROPE et INTERNATIONAL***

La démarche engagée, à l'initiative de la FFVL, au sein de l'UEVL (Union Européenne de Vol Libre) a trouvé en 2002 son premier aboutissement concret majeur : la reconnaissance, par toutes les fédérations, de la norme CEN, pour la partie tests en vol. L'Europe du vol libre est en marche. La FFVL continuera de prendre une part active à sa construction. L'action de l'UEVL, et donc de la FFVL, est reconnue, et c'est nouveau en 2002, dans le dispositif d'EUROPAIRSPORT au sein de la FAI (Fédération Aéronautique Internationale). Les moyens de nous faire respecter vis à vis du dispositif d'EUROCONTROL existent. Il nous faudra à l'avenir les utiliser de manière systématique et responsable.



## **ANNEE 2002 : RICHE EN REALISATIONS INTERNES PORTEUSES D'AVENIR**

Pour ne pas faire trop lourd, il est indispensable de vous inviter à vous reporter aux pièces jointes à ce rapport moral, tant les décisions prises, les réalisations faites par les commissions, les chargés de mission, les chefs de projet, sont nombreuses et variées. Elles ont un point commun : prendre en compte les réalités du terrain et les aspirations des pratiquants. Ecouter l'autre, lui dire ce qui est, faire quand c'est possible, voici qu'elle a été l'action fédérale....

### **COMPETITION :**

Honneur d'abord à nos pilotes qui ont recueilli des lauriers, à haut niveau, dans des lieux étrangers :

- Championnats du monde de delta de Chelan (Etats-Unis) :
  - David CHAUMET médaille de bronze en classe 5,
  - L'équipe de France féminine (Françoise MOCELLIN, Françoise DIEUZEIDE-BANET, Stella MERILLON, Christine GUIGNARD) médaille de bronze.
- Championnat d'Europe de delta de Bled (Slovénie) :
  - Antoine BOISSELIER médaille de bronze en individuels,
  - L'équipe de France masculine (Antoine BOISSELIER, Richard WALBEC, Jean-François GERARD, Bruno GUILLEN, Mario ALONZI, Jean-François PALMARINI,) médaille d'argent.
- Championnat d'Europe de parapente de Kobarid (Slovénie) :
  - Caroline BRILLE médaille d'argent en individuelles féminines,
  - L'équipe de France (Caroline BRILLE, Marc-Antoine ARNOLD, Jean-Marc CARON, Stéphane ANDRE, Max JEANPIERRE, Grégory BLONDEAU, Charles CAZAUX) médaille de bronze.
- Adoption du GPS, outil de fiabilité des résultats et de sécurité, pour le parapente et le delta ;
- Refonte des règlements et formation des directeurs d'épreuve ;
- Travaux de simplification de la gestion des compétitions ;
- Travaux d'évolution des règlements de compétition pour les adapter aux besoins ;
- Construction du schéma de compétition en kite ;
- Reprise des travaux sur la voltige en parapente sous tous les aspects ;
- Adoption de la nouvelle filière d'accès au haut-niveau ;
- Obtention du championnat d'Europe de delta pour 2004 à Millau.

### **FORMATION :**

- Travaux sur le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour l'activité de kite ;
- Travaux sur le monitorat de CV ;
- Réflexions sur les qualifications des pratiquants ;
- Participation aux travaux sur la sécurité ;
- Rationalisation de l'OFP ;
- Développement d'une démarche de partenariat réel avec les écoles et remise en valeur d'un véritable label de qualité ;
- Travaux sur l'EFVL et l'EFK.

### **COMMUNICATION :**

- Constitution d'une équipe basée sur des compétences variées ;
- Retours de sponsoring à travers le kite ;
- Réponses aux demandes de plus en plus nombreuses de la presse.



#### **SITES :**

- Refonte de la politique des sites et prise en compte de la problématique de l'espace aérien ;
- Définition d'une charte fédérale sur l'environnement ;
- Suivi du sujet des CDESI (commission départementales des Espaces, sites et itinéraires de sports de pleine nature).

#### **SECURITE :**

- Promotion du laboratoire fédéral ;
- Débats d'idées et actions conjointes avec les autres commissions ;
- Travaux sur l'international ;
- Mise en œuvre du projet HAND'ICARE qui va devenir un projet important de la fédération.

#### **JEUNES :**

- Développement et diversification des actions spécifiques jeunes à côté du projet Educ'en ciel.

#### **SANTE :**

- Prise en compte du nouveau format des contrôles sportifs ;
- Suivi des accidents.

#### **POINTS D'EFFORT**

Une tel nombre d'actions a nécessité un effort sans précédent du secrétariat fédéral. Ce dernier a été confronté à des difficultés structurelles et fonctionnelles. La réponse qui doit être donnée pour l'avenir est simple : donner au secrétariat les capacités de travailler encore mieux, c'est à dire de l'espace et des moyens. L'effort devra porter sur la formation des personnels, l'amélioration de l'équipement (notamment informatique) et une bonification des conditions de travail passant par une réorganisation et un agrandissement des locaux fédéraux.

#### **CONCLUSION**

Voici un extrait des paroles prononcées par Gérard BLANDIN à la fin du dernier comité directeur de la FFVL, le 25 janvier 2003 :

*« Notre plus belle victoire, c'est la reconnaissance des administrations. La tendance a été renversée : nous avons su nous structurer et nous l'avons fait en douceur, ce qui nous a permis, au bout de 29 ans, d'être toujours libres, connus et reconnus. Je remercie bien sûr tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche, et ils sont nombreux. En 2000, je voulais vraiment être élu pour préparer la relève. À la prochaine AG, j'assurerai mon dernier rapport moral. Le CD, complété par les nouveaux membres élus, proposera alors à l'AG un nouveau président. Jean-Michel Payot est le plus apte à assurer la suite. Je resterai au CD pour aider, accompagner, si on le souhaite, mais je ne serai pas calife à la place du nouveau calife. »*